



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2021

Société anonyme au capital de 909 051,30 euros

Siège social : 58, avenue de Wagram– 75017 Paris

439 685 850 RCS Paris.

SOMMAIRE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	2
1.1 Présentation résumée de Voluntis	2
1.2 Principaux risques et incertitudes	2
1.3 Faits marquants du premier semestre 2021	2
1.4 Evénements importants survenus depuis le 1er juillet 2021	4
1.5 Perspectives 2021	5
2. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2021	6
<i>Note 1 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE ET DECLARATION DE CONFORMITE</i>	<i>14</i>
<i>Note 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION</i>	<i>16</i>
<i>Note 3 : NOTES EXPLICATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</i>	<i>18</i>
<i>Note 4 : Notes explicatives à l'état de la situation financière consolidée</i>	<i>28</i>
<i>Note 5 : Autres informations</i>	<i>37</i>
3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	39
4. ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE	41
4.1 Responsable du Rapport Financier Semestriel	41
4.2 Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel	41

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Dans le présent rapport semestriel d'activité, les termes « **Voluntis S.A.** » et la « **Société** » visent la société anonyme de droit français tête de groupe Voluntis, dont le siège social est situé au 58, avenue de Wagram, 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 439 685 850 R.C.S. Paris. Les mentions « **Voluntis** » et le « **Groupe** » doivent être comprises comme des références à Voluntis S.A. et à son unique filiale américaine comprise dans le périmètre de la consolidation, Voluntis Inc.

1.1 Présentation résumée de Voluntis

Voluntis développe et commercialise des thérapies numériques, logiciels conçus pour accompagner les patients atteints de maladies chroniques et ainsi améliorer les résultats de leurs traitements.

Composées d'applications mobile et web, les solutions de Voluntis délivrent des recommandations personnalisées au patient et son équipe soignante afin, par exemple, d'ajuster le dosage d'un traitement, d'en gérer les effets secondaires, de surveiller des symptômes ou d'automatiser l'analyse à distance des résultats du patient. Ces recommandations immédiates sont générées grâce à des algorithmes médicaux digitalisés s'appuyant sur des fondements scientifiques solides et renforcés par de multiples règles de sécurité. Solutions de santé de nouvelle génération, les thérapies numériques de Voluntis sont des produits de santé à part entière. A ce titre, ils font l'objet d'évaluation clinique, sont soumis à des homologations réglementaires (ex : marquage CE en Europe, homologation FDA aux Etats-Unis d'Amérique...), nécessitent une prescription médicale et sont susceptibles d'être remboursés par les organismes payeurs.

En oncologie, les solutions de Voluntis visent à améliorer l'observance du traitement médicamenteux par les patients, à travers la gestion des symptômes apparaissant en cours de traitement. Le Groupe poursuit une stratégie de collaboration avec l'industrie pharmaceutique pour développer des solutions sur-mesure à partir de sa plateforme technologique propriétaire Theraxium.

Dans le diabète, Voluntis commercialise ses solutions permettant l'accompagnement du traitement par insuline via une distribution indirecte en partenariat avec l'industrie pharmaceutique. La Société a ainsi mis en place un nouveau partenariat pharmaceutique mondial pour ses solutions diabète.

1.2 Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté durant les six mois restants de l'exercice 2021 sont identiques à ceux présentés en annexe du rapport financier semestriel publié le 29 septembre 2020.

Plus spécifiquement, le risque de liquidité qui pèse sur le Groupe est fortement diminué du fait de la prise de participation majoritaire du groupe Aptar, désormais actionnaire de référence. Ce dernier s'est en effet engagé à soutenir financièrement les besoins de trésorerie du Groupe.

1.3 Faits marquants du premier semestre 2021

1.3.1 Développement commercial et activité

En oncologie, Eisai et Voluntis ont annoncé le 27 avril 2021 la signature d'un accord de collaboration pour concevoir et développer des thérapies numériques (DTx) innovantes de soutien aux patients atteints de cancer, ainsi qu'un investissement stratégique d'Eisai dans Voluntis.

L'objectif des partenaires est de concevoir et de développer ensemble de nouveaux DTx, et d'en évaluer leur apport pour les patients et les professionnels de santé. In fine, les sociétés pourraient commercialiser ces DTx, une fois les homologations réglementaires obtenues. Ces nouvelles solutions seront conçues en vue d'une commercialisation aux Etats-Unis, au Japon et dans des marchés européens. Cette initiative s'inscrit au coeur de la stratégie des deux partenaires, qui consiste à utiliser les technologies numériques pour améliorer l'expérience patient vis-à-vis des traitements, ainsi que les résultats cliniques. Les DTx seront basés sur la plateforme Theraxium, socle technologique du portefeuille de thérapies numériques de Voluntis, dont sa solution propriétaire en oncologie, qui a été la première à être autorisée aux Etats-Unis et en Europe.

En complément de leur collaboration en oncologie, les partenaires exploreront d'autres opportunités de collaboration pour développer, évaluer et commercialiser des thérapies numériques basées sur la plateforme Theraxium dans le domaine de la neurologie, une autre aire thérapeutique prioritaire pour Eisai, notamment autour de la maladie d'Alzheimer et la démence.

Par ailleurs, la Société mène activement des discussions commerciales avec d'autres acteurs pharmaceutiques dans l'optique de développer plus avant son leadership dans le domaine des thérapies numériques en oncologie.

1.3.2 Développements produits et Recherche & Développement

Le Groupe a poursuivi ses investissements sur ces deux axes thérapeutiques principaux en :

Oncologie

Dans ce domaine, Voluntis a annoncé le 12 mai l'obtention du marquage CE pour une nouvelle version d'Oleena, intégrant une intelligence clinique enrichie.

La nouvelle version d'Oleena intègre de nouveaux algorithmes cliniques fournissant des recommandations d'aide à la décision aux patients. Elle est conçue pour faciliter l'autogestion d'un nombre accru de symptômes que les personnes atteintes d'un cancer peuvent ressentir tout au long de leur traitement.

Cette nouvelle version est également autorisée à la commercialisation aux États-Unis. De plus, les nouveaux modules de gestion des symptômes sont disponibles pour les partenaires pharmaceutiques de Voluntis via la plateforme Theraxium.

Diabète

Le 7 juin 2021, Voluntis a annoncé avoir reçu l'autorisation 510(k) de la FDA pour une nouvelle version d'Insulia compatible avec une insuline basale supplémentaire, élargissant ainsi le champ des traitements couverts par la solution. Insulia, produit phare de Voluntis dans le domaine du diabète, aide les personnes atteintes de diabète de type 2 à ajuster leurs doses d'insuline. Il est indiqué pour les patients atteints de diabète de type 2 initiés ou non contrôlés par l'insuline basale, traités par une large gamme d'analogues de l'insuline basale, y compris toutes les insulines glargines approuvées.

En outre, Voluntis a intégré cette nouvelle version du produit dans le cadre de son marquage CE pour Insulia, permettant ainsi l'utilisation de cette solution dans les pays de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

1.3.3 Financement

La signature de l'accord commercial avec Eisai prévoyait également un investissement stratégique au capital de Voluntis. L'investissement a été réalisé par l'émission réservée à Eisai de 100 361 actions ordinaires sans droit de préemption pour les actionnaires existants de la société. Le prix d'émission des nouvelles actions a été fixé à 4,15 € par action. Après le règlement-livraison des nouvelles actions, Eisai détenait environ 1,1% du capital social et 0,86% des droits de vote de Voluntis

A fin juin 2021, le Groupe dispose d'une trésorerie de 6,4 M€.

1.3.4 Actionnariat

Le 22 juin 2021, Voluntis a annoncé être entré en négociations exclusives avec AptarGroup, Inc. (NYSE : ATR), un leader mondial dans le domaine du conditionnement de produits pharmaceutiques et de biens de consommation, concernant une acquisition potentielle de toutes les actions en circulation de Voluntis par Aptar.

Dans le cadre de l'opération envisagée, et sous réserve des conditions décrites ci-dessous, Aptar acquerrait auprès de certains membres du management et des actionnaires de référence de la société (Bpifrance Participations, LBO France Gestion, Debiopharm Innovation Fund, SHAM Innovation Santé, Vesalius Biocapital et Indigo) l'intégralité de leurs actions représentant environ 64,6% du capital de Voluntis (sur une base non diluée) au prix de 8,70 € par action, valorisant l'ensemble des fonds propres de la société (sur une base totalement diluée) à environ 78,8 millions euros. Ce prix par action représente une prime de 110% par rapport au cours de clôture de l'action Voluntis le 18 juin 2021 et des primes de 99% et 91%, respectivement, par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires Voluntis sur Euronext Growth Paris pour les 30 jours et 90 jours de trading précédant la date de cette annonce.

La conclusion d'un contrat de cession définitif est soumise à la consultation des instances représentatives du personnel de Voluntis. Le Comité social et économique de Voluntis sera informé et consulté sur la transaction envisagée, conformément aux exigences réglementaires applicables. Un accord définitif pour l'acquisition des actions serait conclu à l'issue de ce processus de consultation. La réalisation de l'acquisition du bloc de contrôle sera soumise aux conditions habituelles et notamment à l'approbation du Ministère français de l'économie au titre de la réglementation sur le contrôle des investissements étrangers.

Le Conseil d'Administration de Voluntis a accueilli favorablement la transaction proposée et Aptar et Voluntis ont conclu un accord d'offre publique d'achat en vertu duquel Voluntis a accepté de soutenir l'offre publique d'achat et de ne pas solliciter d'autres offres.

1.4 Événements importants survenus depuis le 1er juillet 2021

Le 5 juillet 2021, le Conseil d'administration de Voluntis, sur la recommandation de son comité ad hoc et conformément à la réglementation applicable, a nommé Advolis Orfis en tant qu'expert

indépendant, afin de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre, en ce compris l'éventuel retrait obligatoire prévu dans l'Offre.

Dans ce rapport, l'expert indépendant a conclu que le prix de 8,70 € par action est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires de Voluntis, y compris dans le cas de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire.

Le 2 septembre 2021, Aptar a pris une participation majoritaire à hauteur de 64,6% du capital social de Voluntis (sur une base non diluée) auprès des actionnaires de référence de la société et de certains managers, sur la base d'un prix de 8,70 € par action.

Sur la base des conclusions de l'expert indépendant ainsi que des recommandations du comité ad hoc, le Conseil d'Administration, réuni le 9 septembre 2021, a rendu un avis motivé et, à ce titre, a décidé que l'Offre était dans l'intérêt de Voluntis, ses actionnaires et ses salariés, et recommande ainsi aux actionnaires de la société d'apporter leurs titres à l'Offre.

Enfin, le 10 septembre 2021, Aptar a déposé auprès de l'AMF le projet de l'Offre visant l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Voluntis au prix de 8,70€ par action.

1.5 Perspectives 2021

La deuxième partie de l'année va voir la mise en œuvre du projet de rachat de l'ensemble des actions Voluntis par le groupe Aptar, par le biais d'une offre publique d'achat.

Sous réserve de l'acquisition de l'ensemble des actions Voluntis par Aptar, un processus d'intégration va ensuite se mettre en place entre Aptar et Voluntis, pour profiter au mieux des compétences et savoir-faire respectifs.

En parallèle, un effort soutenu sera maintenu sur le développement commercial, avec de nombreuses discussions en cours avec différents clients potentiels.

2. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2021

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020
Chiffre d'affaires	3.1	1 322	1 949
Autres produits		570	280
Total des produits		1 892	2 229
Achats & charges externes	3.2	(1 808)	(2 216)
Charges de personnel	3.3	(3 157)	(5 781)
Impôts & taxes		(127)	(131)
Résultat opérationnel courant avant dotations et reprises		(3 200)	(5 900)
Dotations/reprises nettes aux amortissements	3.5	(915)	(962)
Dotations/reprises nettes aux provisions	3.5	118	(544)
Résultat opérationnel courant		(3 996)	(7 406)
Autres produits et charges opérationnels non courants		(2)	(248)
Résultat opérationnel		(3 997)	(7 655)
Coût de l'endettement financier net	3.6	(101)	(403)
Autres produits et charges financiers		(41)	13
Produit (charge) d'impôts	3.7	(41)	(30)
RESULTAT NET		(4 180)	(8 074)
Résultat net par action (en €)	3.8	(0,46)	(1,06)

Autres éléments du résultat global

Semestres clos les 30 juin

En milliers d'euros	2021	2020
Résultat net - Part du groupe	(4 180)	(8 074)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat	(80)	0
Ecarts actuariels sur les régimes de prestations définies	(80)	0
Impôts liés		
Éléments pouvant être reclassés en résultat	(8)	(3)
Activités à l'étranger - écarts de conversion	(8)	(3)
RESULTAT GLOBAL	(4 269)	(8 078)

Etat de la situation financière consolidée

Actif (en milliers d'euros)	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles nettes	4.1	1 517	2 071
Immobilisations corporelles nettes – hors IFRS 16	4.2	359	225
Droits d'utilisation – IFRS 16	4.2	1 618	179
Actifs financiers non courants	4.3	197	251
Autres actifs non courants	4.4	2 169	1 091
Actifs non courants		5 860	3 817
Clients et comptes rattachés	4.4	2 032	844
Autres actifs courants	4.4	2 504	2 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	6 357	11 010
Actifs courants		10 893	14 035
Total actif		16 753	17 852

Passif et capitaux propres (en milliers d'euros)	Note	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capital		905	895
Primes		10 764	10 358
Réserves et autres éléments		<15 996>	<3 757>
Résultat consolidé		<4 180>	<12 124>
Capitaux propres	4.6	<8 507>	<4 629>
Dettes financières non courantes – Hors IFRS 16	4.7	2 900	6 055
Dettes de loyer IFRS 16 non courante	4.7	1 459	7
Provisions non courantes	4.8	416	477
Autres passifs non courants	4.8	10 374	6 742
Passifs non courants		15 149	13 281
Dettes financières courantes – hors IFRS 16	4.7	4 216	1 920

Dette de loyer IFRS 16 courante	4.7	165	168
Provisions courantes		317	437
Fournisseurs	4.9	1 038	1 077
Autres créditeurs	4.9	3 485	5 551
Passifs d'impôt exigible		890	47
Passifs courants		10 111	9 200
Total passif et capitaux propres		16 753	17 852

Etat des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Note	Semestres clos les 30 juin	
		2021	2020
Résultat net		(4 180)	(8 074)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3.5	652	1 624
Gains et pertes latents liés aux variations de Juste Valeur		0	(7)
Charges et produits calculés liés aux retraitements IFRS	3.3	(94)	11
Autres produits et charges calculés		0	(18)
Coût de l'endettement financier net	3.6	97	374
Produits d'impôt (y compris impôts différés)	3.7	41	30
Variation nette du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(539)	(7 440)
Variation des clients et autres débiteurs	4.4	(2 202)	355
Variation des créances d'impôts		246	2 506
Variation des fournisseurs et autres créditeurs (PCA)	4.9	1 417	4 579
Flux de trésorerie générés par l'activité		(3 849)	1 380
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.1 et 4.2	(195)	(476)
Acquisitions d'actifs financiers courants		(17)	(6)
Cession d'actifs financiers non courants		55	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(157)	(482)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital		416	0
Emission d'emprunts	4.7	306	0
Remboursements d'emprunts	4.7	(1 265)	(1 565)
Intérêts financiers nets versés		(108)	(270)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(651)	(1 835)
VARIATION DE TRESORERIE		(4 657)	(937)
Incidences des variations de taux de change		3	7
TRESORERIE A L'OUVERTURE		11 010	5 121

TRESORERIE A LA CLOTURE

4.5

6 357

4 191

Etat des variations des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion sur capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 31 décembre 2019	760	70 352	<53 572>	16	<15 814>	1 742
Affectation du résultat 2019			<15 814>		15 814	0
Résultat net S1 2020					<8 074>	<8 074>
Provision IDR			0			0
Paiements fondés en actions			8			8
OC KREOS			<19>			<19>
Annulation des actions propres			25			25
Réserve de conversion				<3>		<3>
Capitaux propres au 30 juin 2020	760	70 352	<69 373>	12	<8 074>	<6 322>
Capitaux propres au 31 décembre 2020	895	75 941	<69 389>	48	<12 124>	<4 629>
Affectation résultat 2020			<12 124>		12 124	
Résultat net S1 2021					<4 180>	<4 180>
Provision IDR			<80>			<80>
Paiements fondés en actions			<4>			<4>
OC KREOS			<5>			<5>
Annulation des actions propres			<17>			<17>
Opérations sur capital	10	406				416
Réserve de conversion				<8>		<8>
Capitaux propres au 30 juin 2021	905	76 347	<81 619>	40	<4 180>	<8 507>

Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

Note 1 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE ET DECLARATION DE CONFORMITE 14

1.1.	Conformité avec la norme IAS 34	14
1.2.	Règles et méthodes comptables	14
1.3.	Continuité d'exploitation	16

Note 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION 16

2.1	La société Voluntis	16
2.2	Liste des entités consolidées	17
2.3	Méthodes de consolidation	17
2.4	Information sectorielle	17

Note 3 : NOTES EXPLICATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 18

3.1	Produits opérationnels	18
3.2	Achats et Charges externes	20
3.3	Charges de personnel	21
3.4	Paiements fondés sur des actions	21
3.5	Dotations aux amortissements et dépréciations	25
3.6	Coût de l'endettement financier	26
3.7	Impôt sur les sociétés	26
3.8	Résultat net par action	26

Note 4 : Notes explicatives à l'état de la situation financière consolidée 28

4.1	Immobilisations incorporelles	28
4.2	Immobilisations corporelles et droits d'utilisation	29
4.3	Actifs financiers non courants	31
4.4	Clients et comptes rattachés et Autres actifs	31
4.5	Trésorerie	33
4.6	Capital social	33
4.7	Dettes financières	33
4.8	Autres passifs non courants	36
4.9	Passifs courants	37

Note 5 : Autres informations 37

5.1	Evénements postérieurs à la clôture	37
5.2	Impact de la crise sanitaire Covid 19	38

Note 1 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE ET DECLARATION DE CONFORMITE

L'ensemble des données mentionnées dans le présent document est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.1. Conformité avec la norme IAS 34

1.1.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021 ont été préparés conformément aux dispositions de la norme « IAS 34 Information financière intermédiaire ». Ces derniers ne comprennent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. Les comptes semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 24 septembre 2021.

1.1.2 Jugements et estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

L'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat lors de la préparation des états financiers consolidés implique l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations ayant une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants déclarés des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés lors de la période dans laquelle ces changements interviennent.

Les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives au regard des états financiers du Groupe incluent principalement : l'estimation de la répartition des éléments de revenu contractuels en contrepartie des obligations à la charge du Groupe dans les contrats avec les clients, de la durée de vie des produits et améliorations développés en interne, l'estimation de la faisabilité et des ressources nécessaires à l'achèvement de produits ou projets, l'évaluation des paiements fondés sur des actions et les provisions courantes et non courantes.

1.2. Règles et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés intermédiaires résumés pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 sont identiques à ceux utilisés pour la

présentation des comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, à l'exception de l'application, pour la première fois des nouvelles normes, amendements, modifications de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne :

1.2.1. Nouveaux textes adoptés par l'Union européenne et applicables au 1^{er} janvier 2021 :

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2021 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence :

- Amendement à IFRS 4 – Contrats d'assurance ;
- Amendement à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir ;
- Amendement à IFRS 9 – Instruments financiers ;
- Amendement à IFRS 16 – Contrats de location ;
- Amendement à IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Ces modifications sont en vigueur pour les périodes de reporting annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'application de ces textes a été sans effets significatifs sur les périodes présentées.

1.2.2. Nouveaux textes adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2021 :

Publications de l'IASB non encore approuvées par l'Union Européenne :

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés et non encore approuvés par l'Union Européenne sont listés ci-dessous :

- IFRS 17 Contrats d'assurance ;
- Amendements à IFRS 17 ;
- Amendements à IAS1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants et les informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- Amendements à IFRS 3 - Référence au Cadre conceptuel ;
- Amendements à IAS 16 "Immobilisations corporelles - Produit antérieur à l'utilisation prévue" ;
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou apport d'actifs entre une entreprise associée et une co-entreprise ;
- Amendements à IAS 37 "Contrats déficitaires - Coûts d'exécution du contrat" ;
- Amendements à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- Amendements d'IFRS 16 "Allègements de loyer liés à la covid-19 au-delà du 30 juin 2021" ;

Le Groupe Voluntis n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée ces textes au 1^{er} janvier 2021. L'analyse de l'application de ces normes est en cours.

1.3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par la direction du Groupe sur les 12 prochains mois. Ainsi, les états financiers consolidés n'incluent aucun ajustement lié au montant ou au classement des actifs et passifs qui pourraient être nécessaires si le Groupe n'était pas capable de poursuivre ses activités selon le principe de la continuité d'exploitation.

La Direction a notamment pris en compte les sources de financement suivantes sur les douze prochains mois :

- Obtention probable de nouveaux contrats et avancement des contrats clients en cours, notamment en termes de livraison et de facturation ;
- le soutien financier du nouvel actionnaire majoritaire de Voluntis, le groupe Aptar, entré au capital en septembre 2021 (cf rubrique événements postérieurs à la clôture).

Ainsi la Société estime disposer de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Pour cette raison, elle a établi ses états financiers selon le principe de la continuité d'exploitation.

Note 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 La société Voluntis

Voluntis est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français, soumise à la réglementation applicable aux sociétés commerciales, dont le siège social est situé 58 avenue de Wagram, 75017 Paris.

La société Voluntis est l'entreprise consolidante. L'unique filiale placée sous le contrôle exclusif de Voluntis SA est consolidée par intégration globale. La Société et sa Filiale constituent le Groupe.

Les principaux actionnaires de la société au 30 juin 2021 sont :

Actionnaires (en nombre d'actions)	Total	%
Management	408 961	4,5%
Bpifrance Participations	1 890 974	20,9%
SHAM Innovation Santé	1 010 932	11,2%
LBO France Gestion	681 267	7,5%
Vesalius Biocapital II SA Sicar	615 710	6,8%
Debiopharm	885 778	9,8%
Autres actionnaires (<5%)	476 095	5,3%
Flottant	3 046 463	33,7%
Auto détention	36 649	0,4%
Total	9 052 829	100%

2.2 Liste des entités consolidées

Entités	Adresses	% de contrôle 30/06/2021	% d'intérêt 30/06/2021	% de contrôle 31/12/2020	% d'intérêt 31/12/2020
Voluntis SA	58, avenue de Wagram, 75017 Paris	Société Mère	100%	Société Mère	100%
Voluntis Inc.	125 Cambridge Park Drive, Cambridge MA 02140, USA	100%	100%	100%	100%

2.3 Méthodes de consolidation

Toutes les entités dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle, à savoir celles dans lesquelles il est exposé ou dispose de droits à des rendements variables résultant de son implication auprès desdites entités et qu'il dispose de la capacité d'influer sur ces rendements au travers de son pouvoir sur ces dernières, sont consolidées par intégration globale.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où ce dernier cesse. Les états financiers du Groupe et des entités consolidées ont été préparés à la même date d'arrêt, le 30 juin 2021. Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables soient en conformité avec les principes comptables du Groupe.

2.4 Information sectorielle

Le Groupe opère sur un seul segment opérationnel : le développement de solutions digitales thérapeutiques basées sur sa plateforme Theraxium. Les actifs, passifs et la perte opérationnelle réalisés sont principalement localisés en France.

Note 3 : NOTES EXPLICATIVES AU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

3.1 Produits opérationnels

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 Juin	
	2021	2020
Chiffre d'affaires	1 322	1 949
Subventions	539	280
Autres produits	30	0
Total Produits opérationnels	1 892	2 229

Le chiffre d'affaires du Groupe est composé de la vente de licences d'utilisation, de prestations de services, d'abonnements, de prestations de support et maintenance, ainsi que de montants liés à des événements contractuels.

Les subventions sont principalement constituées d'une estimation du crédit d'impôt recherche, pour la part des dépenses comptabilisées en charges pendant le semestre, évalué à 532 k€.

Le chiffre d'affaires reconnu par type de prestations se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin		
	2021	2020	variation
Paiements initiaux, redevances d'exclusivité, licences perpétuelles	1 011	570	441
Services de développement et intégration	273	820	(547)
Redevances Saas, royalties, maintenance & support	38	559	(520)
Total Chiffre d'affaires	1 322	1 949	(627)

La variation du chiffre d'affaires de - 627 k€ s'explique principalement par les éléments suivants :

La fin de certains contrats pharmaceutiques, notamment du fait de leur arrivée à leur terme contractuel, a entraîné en 2020 une accélération de la reconnaissance des revenus associés à ces contrats, ce qui explique le niveau plus important de revenus au 1er semestre 2020, comparativement au 1er semestre 2021.

Les redevances d'usage ou de royalties provenant des solutions dédiées au support au traitement du Diabète contribuent encore de manière marginale au revenu du premier semestre.

Le chiffre d'affaires par secteur géographique se présente de la manière suivante :

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2021		1 ^{er} semestre 2020		
	Chiffre d'affaires	% du total	Chiffre d'affaires	% du total	
USA	1042	79%	USA	624	32%
Suisse	151	11%	Suisse	616	32%
Europe	127	10%	Europe	677	35%
Reste du Monde	2	0%	Reste du Monde	32	2%
Total	1 322	100%	Total	1 949	100%

Le chiffre d'affaires par aire thérapeutique se ventile de la manière suivante :

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin		
	2021	2020	variation
Diabète	314	704	(390)
Oncologie	364	616	(252)
Autres	644	629	14
Total Chiffre d'affaires	1 322	1 949	(627)

Les modalités contractuelles et de réalisation des projets par Voluntis pour ses partenaires de l'industrie pharmaceutique se traduisent par des décalages potentiellement très importants (plusieurs années) entre la facturation des éléments concédés ou développés et la reconnaissance du revenu associée selon la norme IFRS 15, qui requiert, pour commencer à reconnaître du revenu, le transfert d'une version exploitable dans un essai clinique ou en vie réelle.

Afin de fournir une information utile pour approcher les flux de trésorerie du Groupe, ce dernier a opté pour la fourniture du montant de la facturation par période de reporting, en complément du chiffre d'affaires en IFRS.

La facturation par type de prestation se décompose ainsi de la manière suivante :

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Paiements initiaux, redevances d'exclusivité et licences perpétuelles	958	3 596
Services de développement et intégration	493	1 241
Redevances Saas, royalties, maintenance & support	66	925
Total facturation	1 517	5 762

La facturation est principalement composée de paiements initiaux, redevances d'exclusivité et licences perpétuelles.

La facturation par aire thérapeutique se ventile de la manière suivante :

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Oncologie	1 208	5 404
Diabète	208	5
Autres	101	353
Total facturation	1 517	5 762

3.2 Achats et Charges externes

Les achats et charges externes se répartissent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Services extérieurs	(636)	(657)
<i>Honoraires et personnels extérieurs</i>	<i>(1 071)</i>	<i>(974)</i>
<i>Publicités</i>	<i>(22)</i>	<i>(26)</i>
<i>Frais de déplacement et de transport</i>	<i>(19)</i>	<i>(114)</i>
<i>Dépenses de télécom, internet et frais postaux</i>	<i>(30)</i>	<i>(58)</i>
<i>Services bancaires</i>	<i>(7)</i>	<i>(8)</i>
<i>Autres charges externes diverses</i>	<i>126</i>	<i>(73)</i>
Autres charges externes	(1 023)	(1 252)
Autres charges d'exploitation	(110)	(57)
Achats de sous-traitance	(26)	(349)
Achats non stockés, matériel et fournitures	(14)	(15)
Production immobilisée	1	115
Achats et Charges externes	(1 808)	(2 216)

3.3 Charges de personnel

Les charges de personnel, incluant les paiements fondés sur des actions (voir la Note 3.4 Paiements fondés sur des actions) sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Salaires	(3 061)	(4 145)
Charges sociales	(1 250)	(1 692)
Paiements fondés sur des actions	4	(8)
Production immobilisée	111	621
Coût d'exécution des contrats clients	1 040	(557)
Total Charges de personnel	(3 157)	(5 781)

Le nombre moyen de salariés s'élevait à 74 personnes au 1^{er} semestre 2021, contre 96 personnes au 1^{er} semestre 2020, ce qui explique la forte diminution du poste salaire et charges sociales.

3.4 Paiements fondés sur des actions

Certains membres du personnel et mandataires sociaux, sous condition de présence dans le Groupe, reçoivent une rémunération en instruments de capitaux dont le paiement est fondé sur des actions. La Société a émis des bons de souscriptions d'actions (BSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et des options de souscriptions d'action (OSA) comme suit :

3.4.1 Bon de Souscription en Action (BSA) :

Nom	Date d'émission	Prix de souscription par action	Nombre de bons émis	Nombre de bons caducs ou exercés au 30/06/2021	Nombre de bons en circulation au 30/06/2021	Nombre maximum d'actions à émettre
BSA ₀₇₁₅	02/07/2015	8,07 €	28 284		28 284	28 284
BSA ₀₇₁₅	30/07/2015	11,00 €	32 683		32 683	32 683
BSA ₀₇₁₇	17/07/2017	11,00 €	22 500	(3 950)	18 550	18 550
BSA _{KREOS} ⁽¹⁾	11/04/2018	11,00 €	70 000		70 000	70 000
BSA ₁₀₁₈	25/10/2018	14,00 €	75 600	(8 400)	67 200	67 200
TOTAL			229 067	(12 350)	216 717	216 717

⁽¹⁾ BSA attribués à un tiers dans le cadre d'une opération de financement, ils n'entrent pas dans le champ de la norme IFRS 2, (cf. note 4.7.3).

Les BSA sont convertibles en actions ordinaires à raison d'une action ordinaire par BSA. L'ensemble des plans BSA sont cessibles. Ces BSA sont des instruments financiers permettant de souscrire à un prix et une date donnés, dans une proportion fixée, à des actions ordinaires de Voluntis SA.

Pour l'estimation de l'avantage fourni, la juste valeur des actions est évaluée aux dates d'attribution.

3.4.2 Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises (BSPCE) :

Nom	Date d'émission	Prix de souscription par action	Nombre de bons émis	Nombre de bons caducs ou exercés au 30/06/2021	Nombre de bons en circulation au 30/06/2021	Nombre maximum d'actions à émettre
BSPCE ₀₆₁₄	05/06/2014	8,07 €	132 671	(35 591)	97 080	97 080
BSPCE ₀₆₁₅	01/06/2015	8,07 €	15 000	(15 000)	-	-
BSPCE ₀₇₁₅	30/07/2015	11,00 €	206 000	(89 000)	117 000	117 000
BSPCE ₀₉₁₅	30/09/2015	11,00 €	38 000	(25 000)	13 000	13 000
BSPCE ₀₆₁₆	13/06/2016	11,00 €	75 000		75 000	75 000
BSPCE ₀₆₁₆	22/06/2016	11,00 €	128 500	(55 500)	73 000	73 000
TOTAL			595 171	(220 091)	375 080	375 080

Les BSPCE sont convertibles en actions ordinaires et chaque BSPCE donne droit à une action ordinaire. L'ensemble des plans BSPCE est incessible. Une décote d'incessibilité a donc été appliquée pour la valorisation des plans émis jusqu'à fin 2014.

Pour l'estimation de l'avantage fourni, la juste valeur des actions est évaluée aux dates d'attribution.

3.4.3 Options de Souscription d'Actions (OSA) :

Nom	Date d'émission	Prix de souscription par action	Nombre d'options émises	Nombre d'options caduques ou exercées au 30/06/2021	Nombre d'options en circulation au 30/06/2021	Nombre maximum d'actions à émettre
OSA ₀₄₁₈	30/05/2018	14,00 €	36 270	0	36 270	36 270
OSA ₀₆₁₈	13/06/2018	14,00 €	5 000	(5 000)	0	0
OSA ₀₅₁₉	23/05/2019	3,77 €	12 000	(10 800)	1 200	1 200
TOTAL			53 270	(15 800)	37 470	37 470

Les 36 270 options attribuées en avril 2018 sont exerçables depuis l'introduction en bourse du capital de la Société et restent exerçables au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution. Elles donnent droit à une action ordinaire par option exercée.

Le plan attribué en mai 2019, à hauteur de 12 000 options, est exerçable après une période de douze (12) mois, il le restera au plus tard dans les dix (10) ans à compter de la date d'attribution et donne droit à une action ordinaire par option exercée.

3.4.4 Attribution d'Actions Gratuites (AGA) :

Nom	Date d'attribution	Prix d'attribution par action	Nombre d'AGA notifiées	Nombre d'actions définitivement acquises au 30/06/2021	Nombre d'actions en cours d'acquisition 30/06/2021	Nombre maximum d'actions à émettre
AGA 0418	11/04/2018	0,00 €	25 415	(25 415)		
AGA 0519	23/05/2019	0,00 €	20 700	(15 500)	5 200	5 200
TOTAL			46 115	(40 915)	5 200	5 200

3.4.5 Evaluation des BSA, BSPCE et OSA

Les coûts au titre des paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés.

Les BSA, BSPCE et options de souscriptions sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marchés d'options, qui repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes futurs, déterminées par la direction.

Bons de Souscription d'Actions

Nom du plan	BSA 072015	BSA 072015	BSA 072017	BSA 1018
Date d'attribution (Directoire ou AG)	02/07/2015	30/07/2015	17/07/2017	25/10/2018
Période de vesting (année)	4	4	4	3
Date d'expiration du plan	02/07/2025	30/07/2025	17/07/2027	25/10/2028
Nombre de BSA attribués	28 284	32 683	22 500	75 600
Prix d'exercice (€)	8,07	11,00	11,00	14,00
Méthode de valorisation				
utilisée				
Black and Scholes				
Prix du sous-jacent (€)	7,76	7,76	11,20	7,54
Volatilité prévue	47.77%	48.39%	53.72%	45.90%
Taux d'actualisation	1.31%	0.94%	0.79%	0.77%
Juste valeur de l'option (€)	3,21	2,52	5,24	2,18

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises

	BSPCE 062015	BSPCE 072015	BSPCE 092015	BSPCE 062016	BSPCE 062016
Date d'attribution (Directoire ou AG)	01/06/2015	30/07/2015	30/09/2015	13/06/2016	22/06/2016
Période de vesting (année)	4	4	4	1	4
Date d'expiration du plan	01/06/2025	30/07/2025	30/09/2025	13/06/2026	22/06/2026
Nombre de BSPCE attribués	15 000	190 000	38 000	75 000	119 500
Prix d'exercice (€)	8,07	11,00	11,00	11,00	11,00
Méthode de valorisation					
utilisée	Black and Scholes				
Prix du sous-jacent (€)	7,76	7,76	7,76	7,33	4,63
Volatilité prévue	47.18%	48.39%	49.53%	49.78%	49.78%
Taux d'actualisation	0.85%	0.94%	0.90%	0.41%	0.42%
Juste valeur de l'option (€)	3,13	2,52	2,59	2,30	0,93

Options de Souscription d'Actions

Nom du plan	OSA 072017	OSA 052018	OSA 062018	OSA 052019	OSA 072019
Date d'attribution (Directoire ou Conseil d'administration)	17/07/2017	30/05/2018	13/06/2018	23/05/2019	01/07/2019
Période de vesting (année)	4	Exercable à partir de l'IPO		4	1
Date d'expiration du plan	17/07/2027	30/05/2028	13/06/2023	23/05/2029	01/07/2021
Nombre de OSA attribués	28 000	36 270	5 000	12 000	1700
Prix d'exercice (€)	11,00	14,00	14,00	3,77	3,77
Méthode de valorisation utilisée					
	Black and Scholes				
Prix du sous-jacent (€)	11,20	14,00	12,21	3,02	1,20
Volatilité prévue	53.72%	48.86%	47.09%	48.90%	50.50%
Taux d'actualisation	0.79%	0.71%	0.84%	0.00%	0%
Juste valeur de l'option (€)	5,24	5,96	3,06	1,06	0,20

Attribution d'Actions Gratuites

Nom du plan	AGA 042018	AGA 052019
Date d'attribution (Conseil d'administration)	11/04/2018	23/05/2019

Période d'acquisition (année)	1	3
Période de conservation (année)	1	1
Nombre d'actions attribuées	25 415	20 700
Prix de souscription (€)	0,00	0,00
Méthode de valorisation utilisée	Black and Scholes	
Prix du sous-jacent (€)	14,00	3,02
Volatilité prévue	48.76%	48.90%
Taux d'actualisation	0.74%	0.00%
Juste valeur de l'action gratuite (€)	14,00	3,02

Au 30 juin 2021, la charge totale comptabilisée sur le semestre au titre des plans d'incitation des dirigeants et salariés (BSPCE, BSA, Options et AGA) s'élève à (4) k€, contre 8 k€ pour le semestre clos le 30 juin 2020.

3.5 Dotations aux amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Dotations amortissements immobilisations	(915)	(962)
Reprises amortissements immobilisations	-	-
Total dotations/reprises nettes aux amortissements	(915)	(962)
Dotations provisions sur actifs circulants	-	(675)
Dotations provisions pour risques et charges	-	-
Dotations provisions pour pensions	(2)-	-
Reprises provisions pour risques et charges	120	131
Reprises provisions sur autres actifs circulants	-	-
Total dotations/reprises nettes aux provisions	118	(544)
Dotations nettes de reprises	(796)	(1 506)

Le montant de la dotation aux amortissements et dépréciations lié à l'immobilisation de frais de développement incluant l'impact du CIR s'élève à 641 k€ pour le 1^{er} semestre 2021 et à 609 k€ pour le 1^{er} semestre 2020.

3.6 Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier est composé essentiellement de charges financières pour un montant de 97 k€ pour le 1^{er} semestre 2021 et de 374 k€ pour le 1^{er} semestre 2020.

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Produits nets sur cessions VMP		
Charges d'intérêts	(97)	(374)
Charges financières IAS19 – PIDR	(4)	(29)
Coût de l'endettement financier net	(101)	(403)

3.7 Impôt sur les sociétés

Charges d'impôts

En milliers d'euros	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
(Charge) Produit d'impôts exigibles	(41)	(30)
(Charge) Produit d'impôts différés		
(Charge) Produit d'impôt	(41)	(30)

La société ne réalisant pas de bénéfice, le taux effectif d'impôt est nul.

3.8 Résultat net par action

	Semestres clos les 30 juin	
	2021	2020
Nombre pondéré d'actions en circulation	9 052 829	7 602 433
Nombre pondéré d'actions diluées	9 687 296	8 377 243

Résultat de base par action⁽¹⁾ (en €)

(0,46)

(1,06)

⁽¹⁾ Au 30 juin 2021, les instruments donnant accès au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs puisque le résultat du Groupe est une perte. Ainsi, le résultat dilué par actions est identique au résultat de base par action.

Note 4 : Notes explicatives à l'état de la situation financière consolidée

4.1 Immobilisations incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles correspondent principalement à l'immobilisation des frais de développement engagés pour développer les solutions digitales dans le domaine de l'oncologie et pour la plateforme technologique Theraxium, répondant aux critères d'activation et ajustés du crédit d'impôt recherche correspondant.

En milliers d'euros	1 ^{er} janvier 2020	Acquisition / Augmentation	Diminution	Reclassement	30 juin 2020
Concessions, brevets, licences	310	20			330
Logiciels	6 306			566	6 872
Immobilisations Incorporelles en cours	188	434		(566)	56
Valeurs brutes	6 804	454	0	0	7 259
Concessions, brevets, licences	(297)	(17)			(314)
Logiciels	(3 818)	(609)			(4 427)
Immobilisations Incorporelles en cours					
Amortissements	(4 115)	(626)	0	0	(4 741)
Concessions, brevets, licences	12	4			16
Logiciels	2 491	(609)		566	2 447
Immobilisations Incorporelles en cours	188	434		(566)	56
Valeurs nettes	2 694	(171)	0	0	2 523

En milliers d'euros	1 ^{er} janvier 2021	Acquisition / Augmentation	Diminution	Reclassement	30 juin 2021
---------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------	--------------	-----------------

Concessions, brevets, licences	330				330
Logiciels	7 076	112	(24)	73	7 237
Immobilisations Incorporelles en cours	56			(73)	(17)
Valeurs brutes	7 463	112	(24)	0	7 551
Concessions, brevets, licences	(324)				(324)
Logiciels	(5 073)	(641)			(5 714)
Immobilisations Incorporelles en cours					
Amortissements	(5 397)	(641)	0	0	(6 038)
Concessions, brevets, licences	6				6
Logiciels	2 006	(530)	(24)	73	1 525
Immobilisations Incorporelles en cours	56			(73)	(17)
Valeurs nettes	2 071	(530)	(24)	0	1 518

4.2 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

En milliers d'euros	1er janvier 2020	Acquisition	Diminution	Ecart de change	30 juin 2020
Droit d'utilisation ⁽¹⁾	3 661				3 661
Construction	3 377			1	3 378
Equipements Data centers	284			1	284
Autres immobilisations corporelles	1 354	15			1 369
Immobilisations corporelles en cours					
Valeurs brutes	5 014	15	0		5 030
Droit d'utilisation	(753)	(235)			(988)
Construction	(469)	(235)			(704)
Equipements Data centers	(284)				(284)
Autres immobilisations corporelles	(949)	(100)		-	(1 049)

Immobilisations corporelles en cours		-	-	
Amortissements	(1 702)	(336)	0	(2 037)
Droit d'utilisation	2 907	(235)		1 2 673
Construction	2907	(235)		1 2 673
Equipements Data centers				
Autres immobilisations corporelles	405	(85)		320
Immobilisations corporelles en cours	-			
Valeurs nettes	3 313	(321)	0	2 994

En milliers d'euros	1er janvier 2021	Acquisition	Diminution	Ecart de change	30 juin 2021
Droit d'utilisation ⁽¹⁾	647	1618	(128)	8	2 145
Construction	364	1618	(128)	8	1 861
Equipements Data centers	284				284
Autres immobilisations corporelles	1 349	225	(3)	3	1 574
Immobilisations corporelles en cours					
Valeurs brutes	1 996	1 843	(132)	11	3 719
Droit d'utilisation	(468)	(181)	128	(6)	(527)
Construction	(184)	(181)	128	(6)	(243)
Equipements Data centers	(284)				(284)
Autres immobilisations corporelles	(1 124)	(92)	3	(3)	(1 215)
Immobilisations corporelles en cours		-		-	
Amortissements	(1 592)	(273)	131	(8)	(1 742)
Droit d'utilisation	179	1 437		2	1 618
Construction	179	1 437		2	1 618
Equipements Data centers					
Autres immobilisations corporelles	225	133		1	359
Immobilisations corporelles en cours	-				
Valeurs nettes	405	1 570	0	2	1 977

(1) Application de la norme IFRS 16. Au 30 juin 2021, les immobilisations reconnues au titre de cette norme ont été traitées pour une valeur nette comptable de 1 618 K€

4.3 Actifs financiers non courants

Les immobilisations financières sont essentiellement composées des dépôts de garantie versés au bailleur.

En milliers d'euros	30 juin 2021	31 décembre 2020
Dépôts et cautionnements	197	251
Autres actifs financiers	197	251

4.4 Clients et comptes rattachés et Autres actifs

Les clients et comptes rattachés et les autres actifs se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actifs sur contrats non courants	2 169	1 091
Autres actifs non courants	2 169	1 091
Créances clients	2 032	844
Provisions pour dépréciations	-	-
Créances clients nettes	2 032	844

En milliers d'euros	30 juin 2021	31 décembre 2020
Avances et Acomptes versés	9	18
Créances sociales et fiscales	289	410
Charges Constatées d'avance	405	468
Autres créances	1 678	1 122
Actifs sur contrats courants	123	162
Autres actifs courants	2 504	2 180

Les actifs sur contrats non courants avec les clients représentent la part à plus d'un an des coûts d'exécution des contrats, étalés selon la norme IFRS 15 pour un montant de 2 169 k€. La part à moins d'un an est enregistrée en actifs sur contrats courants pour un montant de 123 k€.

Le Crédit d'Impôt Recherche, évalué à 555 k€ pour le premier semestre 2021, est enregistré dans les autres créances au 30 juin 2021.

La répartition des créances clients par échéance est la suivante à la fin des deux dernières périodes considérées :

	En milliers d'euros	non Echues	Echues depuis			
			moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	plus de 90 jours
30 juin 2021	2 032	1 884	136	0	0	12
31 décembre 2020	844	415	5	418	0	6

4.5 Trésorerie

Détail de la trésorerie (en milliers d'euros)	30 juin 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	6 357	11 010
Equivalents de trésorerie	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	6 357	11 010
Concours bancaires courants	0	0
Trésorerie de clôture du tableau des flux de trésorerie	6 357	11 010

4.6 Capital social

Au 30 juin 2021 le nombre total des actions est de 9 052 829 actions, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 0,10 euros. Le capital social est donc de 905 282,90 euros.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprises (« BSPCE »), Options de Souscription d'Actions (« OSA ») et Attributions d'Actions Gratuites en cours d'acquisition (« AGA »).

Le capital social est composé uniquement d'actions ordinaires.

En milliers d'euros	30 juin 2021	31 décembre 2020
Capital au début de l'exercice	895	760
Augmentation de capital	11	135
Capital social à la fin de la période	905	895

4.7 Dettes financières

La répartition et la variation de l'endettement financier sur les deux périodes considérées se présentent comme suit :

4.7.1 Variations de l'exercice

En milliers d'euros	1 ^{er} janvier 2020	Augmentation	Remboursement	Paiement intérêts	Capitalisation intérêts	Conversion / reclassement	30 juin 2020
Emprunts obligataires	4 589	0	(1 351)	-	76		3 315

Emprunts bancaires	116	0	0	-	5		121
Dette de loyers IFRS 16	2 949	0	(215)	-	-	1	2 739
Autres emprunts		0		-	-	-	
Emprunts	7 654	0	(1 565)	-	82	1	6 174
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières	7 654	0	(1 565)	-	82	1	6 174

En milliers d'euros	1 ^{er}	Augmentation	Rembour- sement	Paiement intérêts	Capitalisation intérêts	Conversion / reclassement	30
	janvier 2021						juin 2021
Emprunts obligataires	1 933	0	(1 051)	-	(70)	-	812
Emprunts bancaires	6 042	300	(43)	-	1	4	6 304
Dette de loyers IFRS 16	175	1 618	(172)	-	-	2	1 624
Autres emprunts		0		-	-	-	
Emprunts	8 150	1 918	(1 265)	-	(69)	7	8 740
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières	8 150	1 918	(1 265)	-	(69)	7	8 740

4.7.2 Ventilation par échéance

En milliers d'euros	1 ^{er} janvier	30 juin	Courant	Non courant
	2021	2021		
Emprunts obligataires	1 933	812	812	-
Emprunts bancaires	6 042	6 304	3 404	2 900
Dette de loyers IFRS 16	175	1 624	165	1 459
Emprunts	8 150	8 740	4 381	4 359
Comptes courants de trésorerie	-	-	-	-
Total dettes financières	8 150	8 740	4 381	4 359

4.7.3 Contrat de financement de type « Venture Loan » assorti d'émission de BSA

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 11 avril 2018, l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 7 M€, souscrit par la société Kreos, et dont le tirage s'effectue par tranches. La durée de remboursement est de 36 mois, et le taux d'intérêt contractuel de 11%.

La tranche A a été émise au 30 juin 2018 pour un montant de 4 M€. L'emprunt est associé à l'émission de 70.000 BSA (Bons de Souscription d'Actions) exerçables au prorata des tirages de la dette obligataire et attribués pour un montant de 1€ donnant accès à des actions ordinaires au prix d'exercice de 11€ par action. Aucun BSA n'était exercé au 30 juin 2021.

Comptablement, ce contrat a été traité comme un engagement de financement donnant lieu à l'émission d'une OBSA (Obligation à Bons de Souscription d'Actions). Celle-ci comprend une composante « dette », évaluée au coût amorti, et une composante optionnelle. Cette dernière a fait l'objet d'une comptabilisation en dette à l'origine compte tenu de la parité de conversion variable des BSA. Elle a ensuite été reclassée en capitaux propres au 30 mai 2018, date à laquelle la parité de conversion des instruments est devenue fixe. La variation de juste valeur entre la date de comptabilisation initiale et le 30 mai est enregistrée en résultat financier.

La Tranche A a été entièrement remboursée en avril 2021 :

En milliers d'euros	1 ^{er} mai 2018	30 mai 2018	31 décembre 2020	30 juin 2021
Dette obligataire	3 783	3 547	517	-
Composante dérivée	217	216	-	-
Composante capitaux propres	-	-	-	-
Total de la tranche A	4 000	3 763	517	0

Les Tranches B et C d'un montant de 1,5M€ chacune ont été émises le 11 avril 2019. Elles sont associées à l'émission de 30 000 BSA complémentaires exerçables au prorata des tirages.

La décomposition de la dette relative aux tranches B et C de l'emprunt se matérialise comme suit :

En milliers d'euros	11 avril 2019	31 décembre 2020	30 juin 2021
Dette obligataire	2 848	1 416	812

Composante capitaux propres	112	17	12
Total des tranches B et C	2 960	1 433	824

4.8 Autres passifs non courants

Les passifs non courants sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	Semestre clos le 30 juin	Exercice clos le 31 décembre
	2021	2020
Dettes financières non courantes	4 359	6 062
Provisions non courantes	416	477
Autres passifs non courants	10 374	6 742
Passifs non courants	15 149	13 281

Les provisions non courantes sont principalement constituées de 290k€ d'engagements envers le personnel et 126K€ de provisions relatives au plan de restructuration initié en mars 2020.

Les autres passifs non courants représentent pour la totalité, soit 10 374 k€, la partie non courante des produits constatés d'avance issus de l'application de la norme IFRS 15.

4.9 Passifs courants

Les passifs courants se ventilent de la façon suivante :

	Semestre clos le 30 juin	Exercice clos le 31 décembre
En milliers d'euros	2021	2020
Dettes financières à court terme	4 381	2 088
Provisions courantes	317	437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 038	1 077
Avances et acomptes reçus / com.	0	0
Dettes sociales	1 811	2 053
Dettes fiscales	150	195
Produits constatés d'avance	1 222	3 154
Autres dettes	167	148
Fournisseurs d'immobilisation	135	0
Dettes fiscales IS	890	47
Autres créditeurs	4 375	5 598
Passifs courants	10 111	9 200

La dette de loyer issue de l'application de la norme IFRS 16 est constatée pour sa partie courante dans les dettes financières courantes, pour un montant de 165 k€.

Les produits constatés d'avance incluent la part courante des passifs sur contrats, résultant de l'application d'IFRS 15, pour un montant de 225 k€.

Note 5 : Autres informations

5.1 Événements postérieurs à la clôture

En date du 22 juin 2021, des négociations exclusives ont été annoncées pour l'acquisition potentielle de Voluntis par Aptar afin d'accélérer son développement dans le domaine des thérapies numériques. Le 2 septembre 2021, Aptar acquiert une participation majoritaire dans Voluntis auprès des actionnaires de référence de la société et de certains managers, représentant environ 64,6% du capital social de Voluntis (sur une base non diluée), au prix de 8,70 € par action. Conformément à la réglementation applicable, Aptar initiera une offre publique d'achat obligatoire visant à acquérir les actions restantes de Voluntis à un prix identique de 8,70 € par action (l'« Offre Publique d'Achat »).

Si les conditions réglementaires sont satisfaites à l'issue de l'Offre Publique d'Achat, Aptar a l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions de Voluntis restantes en circulation.

Le conseil d'administration de Voluntis, sur la recommandation de son comité ad hoc et conformément à la réglementation applicable, a nommé un expert indépendant le 5 juillet 2021 et émettra, notamment sur la base du rapport de l'expert indépendant appelé à se prononcer sur les conditions financières de l'Offre Publique d'Achat et de l'éventuel retrait obligatoire consécutif, un avis motivé sur l'Offre Publique d'Achat et ses conséquences pour Voluntis, ses actionnaires et ses employés.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis du Conseil d'Administration seront inclus dans le projet de note en réponse qui sera préparé par Voluntis dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat et soumis à l'AMF, qui en appréciera la conformité à la réglementation applicable.

Le 2 septembre 2021, à la suite de la démission des représentants de certains vendeurs actionnaires du Conseil d'Administration, à savoir Laurent Higuieret (représentant permanent de Bpifrance Participations) et Franck Noiret (représentant permanent de LBO France Gestion), Gael Touya et Patrick Jeukenne, représentants d'Aptar, ont été cooptés afin de les remplacer au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a également nommé Saï Shankar au poste de Directeur Général Délégué de Voluntis, et l'équipe managériale actuelle de Voluntis devrait rester identique après la réalisation de l'Offre Publique d'Achat.

Dans le cadre de l'acquisition de Voluntis par le groupe Aptar ; deux prêts ont été remboursés de manière anticipée : le prêt Kreos en août 2021, pour un montant global de 745 k€, d'une part. Et d'autre part, le Groupe avait obtenu, pour sa filiale Voluntis Inc, un prêt nommé « Paycheck Protection Program loan » d'un montant de 361 k\$ en date du 27 janvier 2021. Ce prêt a fait l'objet d'un abandon de créance de 263 k\$ le 22 juillet 2021 par l'Etat américain, tandis que le solde a été remboursé en août 2021.

5.2 Impact de la crise sanitaire Covid 19

Le Groupe a fait face aux conséquences de la crise sanitaire actuelle liée à la Covid-19 dans les deux régions où elle opère. Il a pris des mesures appropriées pour protéger ses employés et satisfaire ses clients dès l'avènement de celle-ci et ensuite régulièrement adapté ces mesures pour suivre l'évolution de la situation.

Cette crise a démontré la capacité de l'organisation du Groupe à conduire ses activités de manière indépendante de la localisation des collaborateurs et la résilience de ses systèmes internes de communication et de production partagée.

Le secteur de la Santé a été impacté dans son ensemble ; le Groupe perçoit depuis fin 2020 un effet sur les démarches commerciales en cours, avec des délais de négociation allongés du fait de l'impact du Covid sur les organisations, qui pourrait avoir un impact sur les ventes du deuxième semestre.

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Voluntis, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 28 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

RBB Business Advisors

ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bonnefoux

Jean-Christophe Pernet

4. ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE

4.1 Responsable du Rapport Financier Semestriel

Monsieur Pierre Laurent, Directeur Général.

4.2 Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel

Paris, le 28 septembre 2021

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le premier semestre 2021 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 2 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Pierre Laurent, Directeur Général